

République française
COTE D'OR
Canton de POUILLY-EN-AUXOIS
Commune de CRÉANCEY
21320 CRÉANCEY
Téléphone: 03 80 90 89 28
Télécopie: 03 80 90 89 71
e-mail : mairie.creancey@orange.fr

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

n° 2014-049

SEANCE DU 11 DECEMBRE 2014

NOMBRE DE MEMBRES

| Afférents au Conseil | En exercice | Qui ont pris part à la délibération |
|-------------------------|----------------|---|
| 15 | 15 | 15 |

Date de la convocation

05/12/2014

Date d'affichage

12/12/2014

Objet de la délibération

DECISIONS
MODIFICATIVES N° 4
CANTINE

Le 11 Décembre 2014 à 20 heures 30, les membres du Conseil municipal de CRÉANCEY, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Jocelyn CHAPOTOT, Maire

Etaient présents:

CHAPOTOT Jocelyn, MORTIER Céline, QUIGNARD Jean-Pierre, DESBOIS Charline ,
MANIERE DRZAZGA Eliane, CORNESSE Jean-Pierre CHOPIN René, GIRARD François,
LUCOTTE Jean-Marc, MAURICE LUCOTTE Roseline, MENETRIER Adrien, BELORGEY
Fabien, PAUVERT Yohan.

Absents :

Procurations : Carine GIRARDIN à Charline DESBOIS
Marc PAJOT à François GIRARD

Secrétaire: MORTIER Céline

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité des membres présents,

- DECIDE de prendre les décisions modificatives du budget annexe de la cantine, des comptes suivants :

Dépenses fonctionnement :

6411 : +2 000
6450 : - 1 400
621 : - 1 500
673 : + 430

Total dépenses - 470

Recettes fonctionnement :

6419 : +1 000
6459 : + 370
7067 : +700
755 : - 2 540

Total recettes - 470

Acte rendu exécutoire après
transmission en Sous-Préfecture
de Beaune, et publication

Le MAIRE



Jocelyn CHAPOTOT